

TRIAL

ASSOCIATION SUISSE CONTRE L'IMPUNITÉ



RAPPORT D'ACTIVITÉS
2011

LE COMITÉ

François MEMBREZ, *Président (jusqu'en décembre, vice-président dès décembre)*, Giorgio MALINVERNI *Président (dès décembre)*, Anya GEORGE, *Vice-présidente*, Sandrine GIROUD-ROTH, *Secrétaire*, Pancho GONZALEZ, *Trésorier*, Anne ALTHAUS, Elisabeth BAUMGARTNER, Jonathan CUENOUD, Damien CHERVAZ, David FURGER, Richard GREINER, Valentine MAIRE (*jusqu'en décembre*), Jean-Jacques MARTIN, Chantal MARRES, Sacha MEUTER, Michael SIEGRIST

LA DIRECTION, LE SECRÉTARIAT ET LES STAGIAIRES

Philip GRANT, *Directeur*, Brigitt ALTWEGG, *Adjointe de direction*, Patrick REY, *Assistant administratif*, Valéria BORQUEZ, *Assistante administrative (mai-décembre)*

Stagiaires juridiques - Joëlle FATTON, Nadège FRANDON, Nathalie HEYMANS, Daniele PERISSI, Nathalie PERROT, Lena REUL, Delphine WEIL

Stagiaires communication - Zack A'LABAN, Gabrielle PERESSIN CHABRY

LES EQUIPES DE PROJET

Soutien aux victimes de crimes graves - Philip GRANT, *Directeur*, Gabriella CITRONI, *Conseillère juridique principale*, Frida CASTILLO, *Conseillère juridique*, Jean-René OETTLI, *Conseiller juridique (jusqu'en août)*, Orlane VARESANO, *Conseillère juridique (dès septembre)*, Lejla MAMUT, *Représentante en Bosnie-Herzégovine*, Selma KORJENIC, *Coordinatrice de projet pour les violences sexuelles en Bosnie-Herzégovine*, Aleksandra NEDZI, *Consultante en Bosnie-Herzégovine (dès septembre)*, Shreejana POKHREL, *Représentante au Népal*, Sophie HODGSON, *Consultante au Népal (dès juin)*, N.N., *Représentante au Burundi (dès juillet)*

Lutte contre l'impunité en Suisse & CSCPI - Bénédicte DE MOERLOOSE, *Conseiller juridique*, Richard GREINER, *Coordinateur de la Coalition suisse pour la CPI*, Damien CHERVAZ, *Avocat*

Trial Watch & Traducteurs - Michael SIEGRIST, *Responsable*, Frida CASTILLO, *Coordinatrice du projet (jusqu'en avril)*, Lisa GAUFMAN, *Coordinatrice du projet (avril-octobre)*, Julie PENVEN, *Coordinatrice du projet (depuis novembre)*, Almaz TEFFERA, *Stagiaire*, César ROJAS OROZCO, *Stagiaire*, Veronica ABREGO, Stéphanie ANGER, Katya AZARKINA, Rocio ARREDONDO, Elio BANETTE, Jastine BARRETT, Franck BARRAU, Jesus BERMUDEZ, Julie BERNATH, Camille BIDAÜ, Anne-Marie BUCHMÜLLER, May BUCHMÜLLER, Andreas BÜNGER, Anabel BUTLER, Gaëlle CARAYON, Claire CONSTANT, Silvia CORRADO, Camilla CRANE, Dina COLOMA, Dieudonné DAGBETO, Angela DAMEN, Daniela DE ANGELIS, Pierre D'HUART, Fanny DUFVENMARK, Marie-Astrid DUMAIS, Caroline EHLERT, Eric FELDMAN, Philippe FLORY, Jac FORTON, Stefan FROST, Andreja GRAH, Tom GRANT, Vanessa GREE, Caroline HARVEY, Sarah HAYES, Maria Isabel HENAO, Valeria HORVATH, Johanna IMPEY, Andrea IVANOVIC, Ana María JIMENEZ TRIANA, Elise JONES, Maarja KADAJANE, Justyna KASPERUK, Toni KERELEZOV, Anastasia KHAPILOVA, Doris KOPIEJWSKI, Geeta KOSKA, Anita KUNATH, France LAMBINET, Vincent LE JENTER, Arnaud LOUWETTE, Laura MACKENZIE, Stéphanie MEDINA, Julie MCBRIDE, Leila NAJEB, Ikuko NAKAE, Zoleikha NOURI, Lorenzo PALESTINI, Ester PALOMARES, Silvia PALOMBA, Nevena PULJIC, Leonie REICHENECKER, Julia RÖNNAU, Camille ROUSSEL, Grisha SAFARIAN, Audrey SANGSUE, Mathilde SAVINI, Thérèse SCHMUDE, Andreas SCHNABL, Annemarie SCHNEITER, André SCHÖNMAIER, Simona SCHREIER, Anna SCHÜLER, Doudou SENGHOR, Chittrangada SINGH, Alexander SPRING, Yannick TSCHUDI, Catherine TOMKINS, Philipp WAHL, Marlene WAEFLER, Alexandra VUILLARD, Catherine WINTRIP, Olga ZIORI, *rédacteurs et traducteurs bénévoles*

News - Julie JARNO, *Coordinatrice*, Audrey BAETE, Tineke BAIRD, Lucie BEAUDOUIN, Claire CATHERINET, Nadège FRANDON, Flore HARDY, Nathalie HEYMANS, Daniele PERISSI, Nathalie PERROT, Linda ZUFFEREY

Journal - Anne ALTHAUS, *Co-éditrice*, Elisabeth BAUMGARTNER, *Co-éditrice*, Brigitt ALTWEGG, *Layout*

Sommaire

3 Le mot du directeur

Projets

4-5 Soutien aux victimes de crimes graves

6-7 Lutte contre l'impunité en Suisse

8 Compétence universelle

9 Coalition suisse pour la Cour pénale internationale

10 Trial Watch

11 Evénements et publications

Finances

12 Comptes globaux 2011

13 Soutiens financiers 2011

Année 2012

14-15 Quelques projets pour 2012

Le mot du directeur



L'exigence de justice universelle ne cesse de grandir, ici et ailleurs. L'année écoulée en a donné de multiples illustrations.

L'impunité pour les crimes les plus graves recule-t-elle pour autant? Difficile à dire.

En tout cas, TRIAL avance. L'année 2011 a été marquée par la naissance du nouveau programme de lutte contre l'impunité des responsables, complices et instigateurs de crimes graves en Suisse. L'entrée en force d'une nouvelle loi, pour laquelle TRIAL a oeuvré pendant des années, permet enfin de s'engager pleinement sur un thème qui avait inspiré la création de l'organisation. En 2011, TRIAL a ainsi notamment travaillé sur trois affaires importantes concernant un ex-chef de la police du Guatemala, un vice-ambassadeur sri-lankais et un général algérien, ainsi que sur deux dossiers concernant des entreprises suisses.

Le soutien juridique aux victimes des crimes les plus graves a aussi pris de l'ampleur. Outre la soumission de nombreuses affaires et rapports concernant l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, le Burundi, le Kenya, le Népal et la Libye, TRIAL a développé un programme de formation à l'attention des acteurs locaux, afin que ceux-ci puissent, à terme, soumettre eux-mêmes des affaires aux organes internationaux des droits humains. De telles formations sont mises en oeuvre en Bosnie-Herzégovine, au Burundi, au Kenya et au Népal. Au niveau des dossiers, TRIAL défend plus de 200 victimes devant différentes instances internationales, dans le cadre de plus de 70 affaires.

Cette croissance n'aurait pas été possible sans une stabilisation de la situation financière et l'agrandissement d'une équipe dynamique de collaborateurs dévoués et de bénévoles motivés.

L'engagement de chacun a permis à TRIAL d'être classée parmi les 100 meilleures ONG au monde, selon *The Global Journal*!

Un grand merci à toutes celles et ceux qui y ont contribué et qui accompagneront TRIAL en 2012, l'année de ses 10 ans.

Philip Grant

SOUTIEN AUX VICTIMES DE CRIMES GRAVES

En 2011, TRIAL a **soumis 9 nouvelles affaires** au Comité des droits de l'homme ou au Comité contre la torture des Nations unies, dont le **tout premier cas déposé contre le Burundi**. Deux autres affaires provenaient de la Bosnie-Herzégovine, trois de l'Algérie et trois du Népal. L'organisation est désormais en charge de plus de 70 dossiers concernant plus de 200 victimes de crimes internationaux.

Ce travail commence à porter ses fruits. Quatre ans après la soumission des premières affaires individuelles, TRIAL a en effet obtenu **quatre premières décisions condamnant l'Algérie**, trois du Comité des droits de l'homme concernant la disparition forcée de quatre personnes et une concernant un décès sous la torture. Dans cette dernière affaire, il s'agit de la **toute première condamnation de l'Algérie par le Comité contre la torture**.

Outre les affaires individuelles, TRIAL a également soumis plusieurs rapports concernant la **Bosnie-Herzégovine** à divers organes internationaux des droits humains. En mai 2011, TRIAL et 12 organisations locales spécialisées dans l'aide aux victimes de viols et d'autres formes de violences sexuelles commises durant la guerre, ont déposé un **rapport de 62 pages au Rapporteur spécial des Nations unies pour les violences faites aux femmes, leurs causes et conséquences**, invoquant les violations des droits humains que ces victimes subissent encore à ce jour. En octobre

2011, TRIAL et 19 associations de familles de disparus, de victimes de violences sexuelles et d'anciens détenus de camps de concentration en Bosnie-Herzégovine ont soumis au **Comité contre la torture** un rapport de 52 pages démontrant en quoi les autorités de Bosnie-Herzégovine n'avaient pas donné suite aux recommandations du Comité contre la torture formulées en novembre 2010. Et en décembre 2011, TRIAL et 16 associations de familles de disparus, de victimes de violences sexuelles et d'anciens détenus de camps de concentration en Bosnie-Herzégovine, toutes origines confondues, ont soumis un rapport de 51 pages au **Comité des droits de l'homme** en écho au second rapport périodique de la Bosnie-Herzégovine.

Le travail d'information et de lobbying a également pris de l'ampleur en Bosnie-Herzégovine: en mars 2011, un atelier, auquel participaient des représentants de la société civile, des agences gouvernementales et des organisations internationales a permis de discuter des difficultés auxquelles les familles de personnes disparues sont confrontées et d'identifier de possibles actions pour remédier à ces difficultés.

Concernant le **Kenya**, TRIAL a saisi le **Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires** d'une allégation générale et d'une quarantaine d'affaires relatives aux disparitions forcées dans la région du Mont Elgon.



Frida Castillo, conseillère juridique chez TRIAL, montre à des représentants de Western Kenya Human Rights Watch comment préparer des soumissions au Groupe de travail des Nations unies sur les disparitions forcées ou involontaires, Bungoma, avril 2011.

Le travail en faveur des victimes des crimes graves a été possible notamment grâce à une **présence renforcée sur le terrain**, qui permet de garder les liens avec les victimes et les partenaires, de rassembler les éléments de preuve, et de faire - en fonction de la sécurité locale - du lobbying auprès des autorités.

Afin de renforcer les capacités des acteurs locaux, qui ne disposent souvent que d'une formation incomplète en ce qui concerne les possibilités d'agir au plan international pour la protection des droits humains, TRIAL a fourni un grand effort de formation cette année. Outre un suivi régulier du travail à distance, TRIAL a dispensé des **formations pratiques** au Burundi (janvier et février), en Bosnie-Herzégovine (mars et juillet), au Kenya (avril) et au Népal (décembre). Ces formations se poursuivront en 2012.

TRIAL a par ailleurs pris la décision de s'engager dans un projet sur le **Mexique**, visant à soumettre dès 2012 une série de rapports à divers organes des Nations unies. Enfin, une mission d'évaluation a été entreprise en **Côte d'Ivoire** à la fin de l'année, en vue d'évaluer un projet de partenariat proposé par une organisation locale et qui pourrait débiter vers la mi-2012.

LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ EN SUISSE

Le 1^{er} janvier 2011, la loi suisse en matière de crimes internationaux s'est modernisée: les crimes contre l'humanité sont désormais punis, tandis qu'une liste détaillée de crimes de guerre figure dans le Code pénal suisse. En outre TRIAL a créé le programme «Lutte contre l'impunité en Suisse» visant à poursuivre les individus et les entreprises présents sur le territoire suisse et responsables ou complices de ces crimes. Cette initiative a abouti au dépôt de plusieurs affaires en justice en 2011 déjà. Pour arriver à ces résultats, TRIAL a notamment engagé un avocat spécialisé et peut compter sur les compétences d'avocats membres de son Comité.

© Trokilinochchi - Château d'eau bombardé, Kilinochchi, Sri Lanka.



En 2011 TRIAL a ainsi déposé plusieurs dénonciations et plaintes pénales. La plupart sont confidentielles (notamment les actions visant des entreprises), mais plusieurs affaires rendues publiques ont connu un retentissement important dans les médias et l'opinion publique.

Affaire Khaled Nezzar



Le 19 octobre 2011, TRIAL a déposé une dénonciation pénale contre M. Khaled Nezzar, de passage à Genève. Le général Khaled Nezzar, ancien ministre de la Défense algérien et l'un des acteurs majeurs du coup d'Etat de janvier 1992, est considéré comme l'un des principaux responsables de l'utilisation massive de la torture, des disparitions forcées et des exécutions extrajudiciaires à l'encontre des opposants et des islamistes durant les premières années de la "Sale Guerre", qui fera environ 200'000 morts et 20'000 disparus. Suite à la dénonciation soumise par TRIAL et à deux plaintes pénales déposées par des victimes de torture, Khaled Nezzar a été arrêté par la police et entendu par le Ministère public de la Confédération pendant deux jours. Il a ensuite été remis en liberté contre la promesse de se présenter durant la suite de la procédure pénale qui se poursuit actuellement.

Affaire Jagath Dias



TRIAL et la Société pour les peuples menacés (SPM) se sont élevées contre la nomination en tant qu'ambassadeur adjoint du Sri Lanka auprès de la Suisse de M. Jagath Dias. Avant de devenir diplomate, ce dernier était général de la 57^{ème} division de l'armée sri-lankaise, chargée d'attaquer les Tigres tamouls lors de l'offensive finale contre les rebelles en 2008-2009. Un rapport détaillé de l'ECCHR l'accuse d'avoir commis des crimes de guerre: sa division aurait notamment bombardé des civils et des lieux protégés tels que des hôpitaux et des églises. Confrontées à la passivité des autorités auxquelles elles réclamaient la révocation de son statut diplomatique, les deux associations ont déposé en août 2011 une dénonciation pénale contre Jagath Dias auprès du Ministère public de la Confédération (MPC). L'action des associations a porté ses fruits puisque Jagath Dias a finalement été rappelé au Sri Lanka. Il s'agirait du premier cas d'un diplomate dont les fonctions sont révoquées suite à des soupçons de crimes internationaux. Dans une décision du 16 septembre 2011, le MPC a également considéré que plusieurs épisodes du conflit révélaient l'engagement personnel de Jagath Dias «dans les exactions commises» et a décidé qu'une instruction pénale serait ouverte si M. Dias revenait en Suisse.

Affaire Erwin Sperisen



TRIAL continue à suivre de très près le cas de M. Erwin Sperisen, ancien chef de la police guatémaltèque contre lequel l'association avait déposé en 2008 et 2009 des dénonciations pénales pour des cas d'exécutions extrajudiciaires, de disparitions forcées, de torture et de violences sexuelles commises au Guatemala entre 2004 et 2007. Une commission rogatoire a été envoyée aux autorités guatémaltèques au printemps 2011, celles-ci ayant fait parvenir un dossier aux Ministère public genevois en fin d'année. Plusieurs nouvelles pistes sont maintenant explorées par l'association dans cette affaire qui devrait voir des développements importants en 2012.

Affaire G.W. Bush

Sachant que l'ancien président des Etats-Unis, M. George W. Bush devait se rendre à Genève pour y donner une conférence le 12 février 2011, le *Center for Constitutional Rights* (CCR) et le *European Center for Constitutional and Human Rights* (ECCHR) ont préparé, grâce à l'assistance juridique de TRIAL, une plainte pénale contre M. Bush. En violation de la Convention contre la torture, ce dernier a notamment autorisé la CIA à enlever des individus et à les détenir dans des centres tenus secrets où ils étaient soumis à des "techniques d'interrogatoire avancées", telles que la pratique décriée du *waterboarding*, la privation de sommeil et de nourriture, les variations de température, etc. La plainte pénale n'a finalement pas été déposée, M. Bush ayant dû annuler sa visite, vraisemblablement en raison de craintes liées à une procédure pénale.



**COMPÉTENCE UNIVERSELLE:
POUSSER LES COMITÉS
ONUSIENS À DIRE LE DROIT
HAUT ET FORT**

Par le biais de brefs rapports alternatifs adressés au Comité contre la torture et au Comité des droits de l'enfant, TRIAL vise à inciter ces deux organes à rappeler aux Etats ayant ratifié la Convention contre la Torture ou le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés, la nécessité d'inclure dans leur législation des dispositions relatives à la compétence universelle. Ces traités prévoient que la compétence universelle constitue l'un des outils permettant de lutter efficacement contre la torture ou l'emploi des enfants dans les conflits armés.

En 2011, TRIAL a ainsi soumis des rapports à ces deux organes concernant la Thaïlande, la Grèce, la République démocratique du Congo, l'Allemagne, la Bulgarie et le Sri Lanka. Sur la base de ces rapports, les deux Comités ont effectivement rendu des recommandations fort intéressantes à l'attention de ces Etats, les poussant à mieux définir dans leurs codes pénaux les crimes à poursuivre et à prévoir le principe de compétence universelle pour les réprimer plus efficacement.

TRIAL entend poursuivre cette activité, afin que ces deux Comités soient amenés à rendre systématiquement des recommandations similaires, élaborant ainsi une sorte de jurisprudence que d'autres organes, judiciaires ou non, pourront citer, et que des acteurs locaux pourront invoquer dans leur travail de lobbying visant à modifier les lois nationales.



CSCPI: Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture (ACAT) | Alliance Sud (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et EPER) | Amnesty International – Section suisse | Association pour la prévention de la torture (APT) | Fédéralistes mondiaux suisses | Humanrights.ch | International Commission of Jurists, Section suisse | Ligue Suisse des Droits de l'Homme | Organisation mondiale contre la torture (OMCT) | Société pour les peuples menacés | TRIAL

COALITION SUISSE POUR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE

TRIAL assure la coordination des actions de la Coalition suisse pour la Cour pénale internationale (CSCPI), regroupant les principales associations de défense des droits humains en Suisse. La CSCPI promeut notamment l'intégration dans le droit suisse des principes internationaux afin que la Suisse s'engage davantage dans le combat contre l'impunité. Pour atteindre cet objectif, la CSCPI engage également des campagnes dans l'opinion publique.

Très active dans le cadre de la mise en oeuvre du Statut de Rome de la Cour pénale internationale dans le droit suisse, la CSCPI a considéré qu'après les modifications légales intervenues en janvier 2011, la Suisse devait se doter des moyens conformes à ses ambitions en matière de lutte contre l'impunité. La CSCPI a ainsi lancé une campagne nationale et une pétition en vue de créer au sein du Ministère public de la Confédération une **unité spécialisée chargée de poursuivre les crimes internationaux** («war crimes unit»). Cette action a été lancée suite au constat que malgré la présence en Suisse de nombreuses personnes suspectées d'avoir commis des atrocités, ces crimes restaient largement impunis. Parallèlement à la campagne, une interpellation a été déposée au parlement fédéral en collaboration avec la CSCPI, afin de demander aux autorités quels moyens elles comptaient utiliser dans la lutte contre l'impunité.

En 2011, le site internet de la CSCPI a également été entièrement remanié et mis à jour. Il peut être consulté à l'adresse suivante: www.trial-ch.org/coalition.html

TRIAL WATCH

Trial Watch est une base de données en ligne composée désormais de près de **900 profils** qui propose à un large public un accès aisé aux multiples procédures concernant les crimes internationaux devant des juridictions internationales ou nationales. Elle comporte par ailleurs une centaine d'affaires relevant de la compétence universelle.

Chaque profil est composé d'un bref explicatif des faits, d'un résumé de la procédure légale, ainsi que des liens utiles vers des documents permettant à chacun d'approfondir les dossiers qu'il désire: jugements, rapports d'organisations non gouvernementales, bibliographies, etc.

La base de données Trial Watch couvre plus de **60 pays différents** dans lesquels des violations ont été commises, tels que le Cambodge, l'ex-Yougoslavie, l'Argentine, la Libye, le Guatemala ou la Sierra Leone, ainsi que **plus de 60 lieux de procès** incluant des tribunaux nationaux, internationaux et hybrides, comme le Chili, le Kosovo, la Suisse, la CPI ou encore les TPI.

L'année 2011 a été très productive pour le projet Trial Watch. La nouvelle année s'est principalement concentrée sur le contrôle de la qualité du site internet et des profils publiés. L'équipe, composée d'une quarantaine de bénévoles et de deux stagiaires a fourni un travail considérable qui a permis les réalisations suivantes:

- ✓ Rédaction de **plus de 80 nouveaux profils** et développement des affaires relevant de la **compétence universelle** dont notamment Yvonne Ntacyobatabara Basebya (Pays-Bas), Tite Barahirwa (France), Khaled Nezzar (Suisse), Sadi Buggingo (Norvège) et Emmanuel Nkunzuwimye (Belgique).
- ✓ Traduction de **plus de 100 profils** dans les différentes langues de travail.
- ✓ Développement de contextes nouveaux ou sous-représentés, tels la Colombie, la Lybie la Lituanie ou la Côte d'Ivoire.
- ✓ Poursuite du contrôle de la qualité des versions françaises et anglaises du site internet.
- ✓ Mise à jour de la base de données pour un meilleur accès et amélioration des profils.
- ✓ Barre de recherche incluse dans chaque profil pour permettre une navigation plus aisée.



Stéphane Hessel, qui a participé en 1948 à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, reçoit une 'standing ovation' lors de la conférence "Justice pour les victimes de crimes d'Etat: une exigence universelle", le 6 décembre 2011.

ÉVÉNEMENTS

Du 5 au 9 décembre, TRIAL a organisé une semaine sur les droits humains à l'Université de Genève, comprenant une exposition photos (*The Rescuers*, en collaboration avec PROOF, Media for Social Justice), des projections de films (*Granito* avec les producteurs Paco de Onis et Pamela Yates et *Impunity* avec le réalisateur Juan José Lozano) ainsi que des conférences (avec Stéphane Hessel sur la justice pour les victimes de crimes d'Etat, avec Philip Grant sur la lutte contre l'impunité en pratique et avec Giorgio Malinverni sur la protection des droits de l'homme en temps de conflit armé). Le 27 mai 2011, TRIAL a en outre organisé un Gala de soutien couronné de succès. De plus, en novembre 2011, TRIAL a participé activement au festival des droits humains Pravo ljudski en Bosnie-Herzégovine.

PUBLICATIONS

TRIAL a continué à publier:

- ✓ Le *Journal de TRIAL* paru en juin 2011.
- ✓ Les *News*, une synthèse quotidienne de l'actualité du droit pénal international, avec envoi hebdomadaire à plus de 2'000 abonnés.



Comptes globaux 2011*

Association / Projet	Produits 2011	Charges 2011	Résultat 2011
Fonctionnement	111,274	118,691	-7,417
Soutien aux victimes	392,018	398,225	-6,207
Actions judiciaires en Suisse	72,455	64,729	7,726
Responsabilité des entreprises	37,833	38,371	-538
Trial Watch	0	6,790	-6,790
ICC Legal Tools	7	193	-186
Coalition suisse pour la CPI	2,250	1,310	941
Recherche de fonds, communication et événements	52,879	39,848	13,032
Résultat financier 2010	668,716	668,156	560

* pour la version définitive, approuvée par le réviseur des comptes et l'Assemblée générale de TRIAL, veuillez consulter le site internet de TRIAL.

Organisations internationales et non gouvernementales

Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes d'actes de torture
Amnesty International, Section Suisse
Commission internationale de juristes, Section Suisse

Fondations

Open Society Institute
Fondation MISEREOR
Fondation euro-méditerranéenne pour les droits de l'homme
Fondation Antenna Technologies
Fondation anonyme

Confédération suisse et Etats étrangers

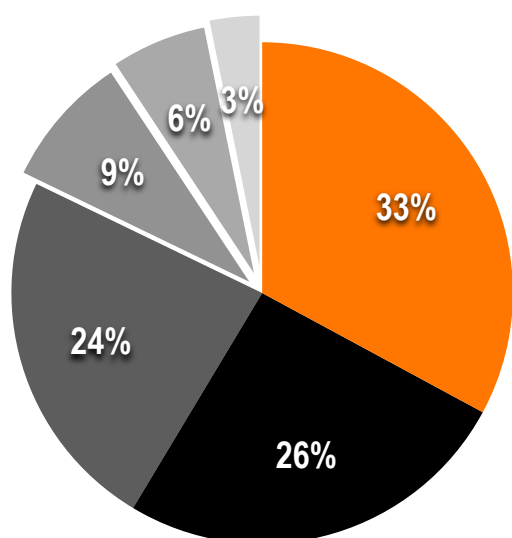
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Ambassade des Pays-Bas à Sarajevo
Ambassade suisse à Sarajevo
Ambassade suisse à Nairobi

Canton et Communes

Service de la Solidarité Internationale, Genève
Chancellerie de l'Etat de Genève
Ville de Genève
Ville de Meyrin
Ville de Carouge
Commune de Vevey
Commune de Plan-les-Ouates
Commune de Bernex
Commune de Meinier

Les membres de TRIAL et de la CSCPI

Divers donateurs individuels



- Fondations (33%)
- Confédération suisse et Etats étrangers (26%)
- Canton et Communes (24%)
- Divers donateurs individuels (8%)
- Organisations internationales et non gouvernementales (6%)
- Les membres de TRIAL et de la CSCPI (3%)

Soutiens financiers 2011

Quelques perspectives pour 2012

Soutien aux victimes des crimes les plus graves

- ☑ Soumission d'une quinzaine de **nouvelles affaires** aux organes internationaux des droits humains, provenant d'Algérie, de Bosnie-Herzégovine, du Burundi, de Libye et du Népal. Suivi des 70 dossiers déjà soumis.
- ☑ Soumission de nombreux **rapports alternatifs** concernant plusieurs pays devant le Comité des droits de l'homme, le Comité contre la torture, le Comité des droits de l'enfant et le nouveau Comité des disparitions forcées.
- ☑ Mise en oeuvre de **formations pratiques** pour des juristes et représentants d'ONG locales en Bosnie-Herzégovine, au Burundi et au Népal.
- ☑ Ouverture envisagée de nouveaux projets en Côte d'Ivoire et en Tunisie.

Lutte contre l'impunité en Suisse

- ☑ Poursuite du suivi des **affaires en cours**
- ☑ **Soumission de nouvelles affaires** encore confidentielles.
- ☑ Rédaction d'un **manuel juridique** sur la lutte contre l'impunité en droit suisse et d'un **manuel sur la responsabilité des entreprises**.
- ☑ Suivi de la campagne pour la création d'une **war crimes unit**.
- ☑ Engagement accru sur la question de la responsabilité des entreprises.
- ☑ Prise de position sur le projet de loi relatif aux **sociétés militaires privées**.

Lutte contre l'impunité à l'étranger

- ☑ **Enquêtes sur quelques affaires** concernant des suspects dans plusieurs pays européens et aux Etats-Unis.

Outil informatique pour la rédaction de cas

- ☑ **Création d'un outil informatique** de soutien aux juristes et ONG locales pour les aider à préparer et rédiger les cas à soumettre aux organes internationaux en matière des droits humains

Trial Watch

- ☑ Rédaction et traduction de **nouveaux profils**.
- ☑ Poursuite du contrôle de qualité.

Publications

- ☑ Publication continue du **Journal** et des **News**.

Coalition suisse pour la CPI

- ☑ Engagement pour une mise en oeuvre effective du **Statut de Rome** et suivi des engagements pris par la Suisse à la conférence de Kampala.
- ☑ Lobbying continu pour la ratification suisse de la **Convention contre les disparitions forcées**.
- ☑ Travail de sensibilisation pour l'introduction d'une disposition spécifique concernant la **torture dans le code pénal suisse**.

Événements autour des 10 ans de TRIAL

- ☑ Diverses conférences et tables rondes, concerts, apéritifs et **événements d'information**.
- ☑ Production d'une **bande dessinée** sur la justice internationale.
- ☑ **Concours d'affiches**.
- ☑ Refonte du **site internet**.

TRIAL

lutte contre l'impunité des responsables, complices et instigateurs de crimes les plus graves (génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, torture et disparitions forcées).

défend les intérêts des victimes devant les tribunaux suisses, les organes internationaux en matière des droits humains et la Cour pénale internationale.

sensibilise les autorités et le public à la nécessité de promouvoir la justice internationale et nationale à l'égard des crimes les plus graves.

TRIAL
C.P. 5116
1211 Genève 11
Suisse

Tél./Fax +41 22 321 61 10
e-mail: info@trial-ch.org
CCP 17-162954-3

www.trial-ch.org

